

***Les conditions de travail
dans les organismes communautaires et
entreprises d'économie sociale***

Lévis

**Résultats du sondage mené par
les Corporations de développement communautaire (CDC)
de Chaudière-Appalaches**

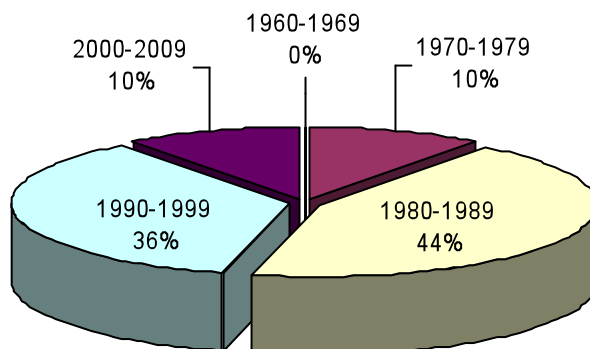
Septembre 2010

65% des organismes membres de la CDC de Lévis ont répondu à ce sondage. Merci!

A- DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ORGANISME

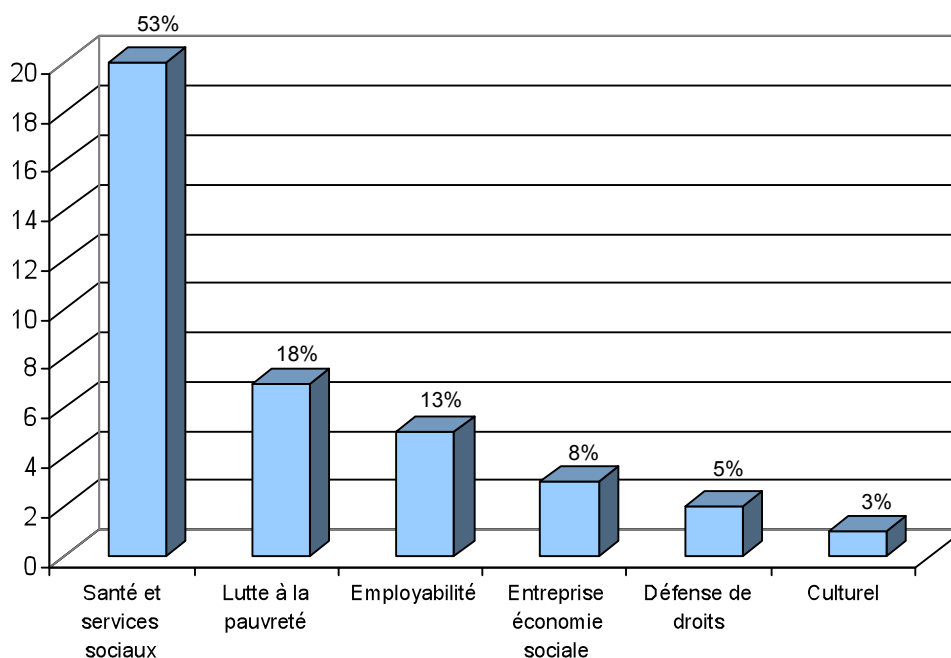
A-1) Année de fondation de l'organisme selon la charte

La majorité des organismes furent fondés entre 1980-89 (44%) et 1990-99 (36%).



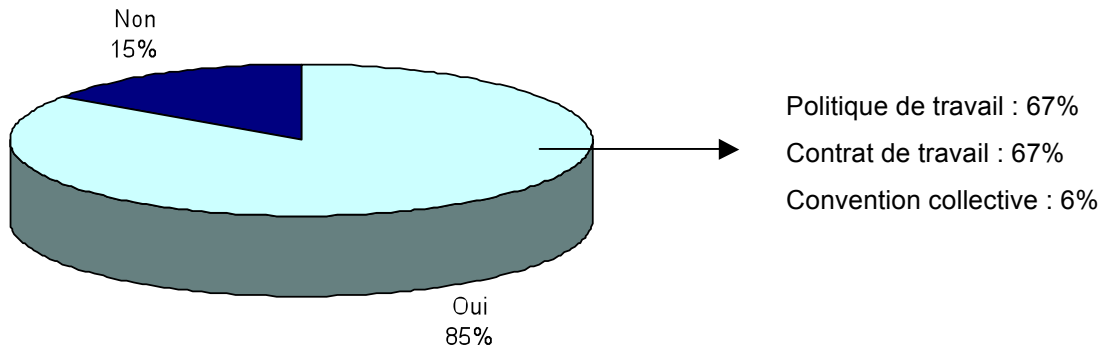
A-2) Secteur d'activité principal (mission) de l'organisme

Les organismes ont répondu que leur secteur d'activité principal est « *santé et service sociaux* » dans une proportion de 53%, suivi ensuite par le secteur « *lutte à la pauvreté* » pour 18% d'entre eux et 13% dans le secteur « *employabilité* ». Une proportion de 8% des organismes œuvrent dans le secteur « *entreprise d'économie sociale* », 5% dans le secteur « *défense des droits* » et 3% dans le secteur « *culturel* ».



A-3) Les conditions de travail des employé(e)s de votre organisme sont-elles consignées par écrit ou dans un ou plusieurs documents?

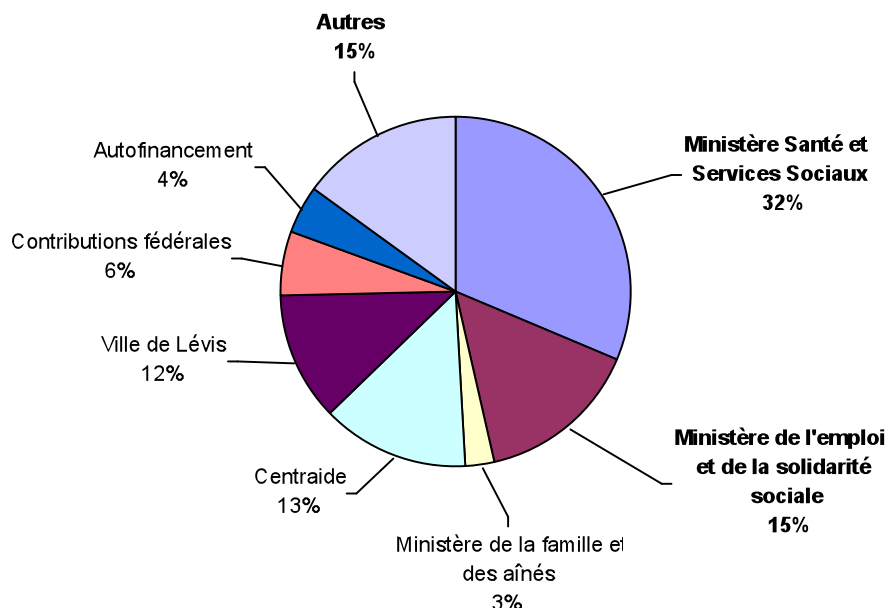
Concernant la documentation sur les conditions de travail, 85% des organismes mentionnent posséder des documents qui énumèrent clairement les conditions de travail de leurs employés. De ce nombre, 67% ont une politique de travail consignée par écrit, 67% ont un contrat de travail et 6% ont une convention collective.



A-4) Quels sont les principaux bailleurs de fonds de l'organisme?

Le Ministère de la Santé et des Services Sociaux est le bailleur de fonds principal de la vie communautaire de notre région avec 32% des subventions totales attribuées en 2009. Suivent ensuite :

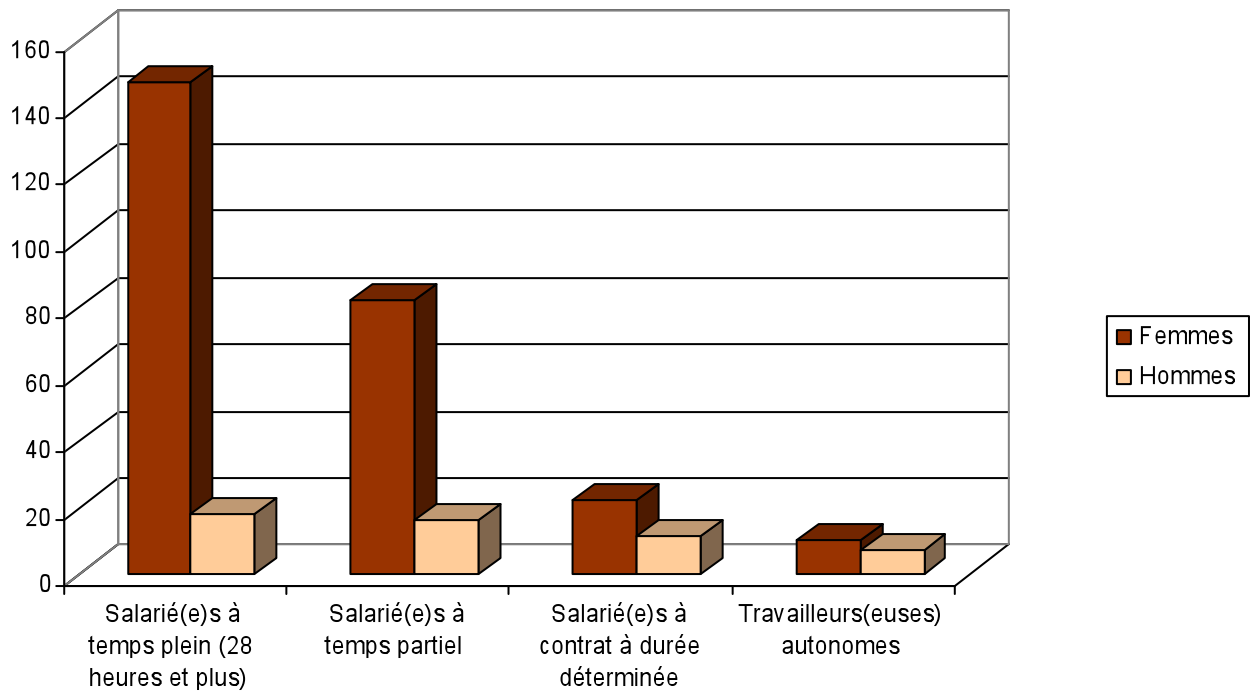
- ◆ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale : 15%
- ◆ Autres bailleurs de fonds (Patrimoine Canada, Cafol, CRC, CALQ, SAAQ...) : 15%
- ◆ Centraide : 13%
- ◆ Ville de Lévis : 12%
- ◆ Contributions Fédérales (Santé Canada, SPLI-IPLI) : 6%
- ◆ Autofinancement : 4%
- ◆ Ministère de la Famille et des Aînés : 3%



B- LES EMPLOYÉS DE L'ORGANISME

B-1) Sexe des employé(e)s

Les organismes répondants totalisent 313 emplois. Chez les salarié(e)s à temps plein (165 au total), 89% sont des femmes et 11% sont des hommes. Chez les salarié(e)s à temps partiels (98 au total), 84% sont des femmes et 16% sont des hommes. Tous statuts confondus, nous retrouvons un taux de 83% de femmes employées (261 au total).



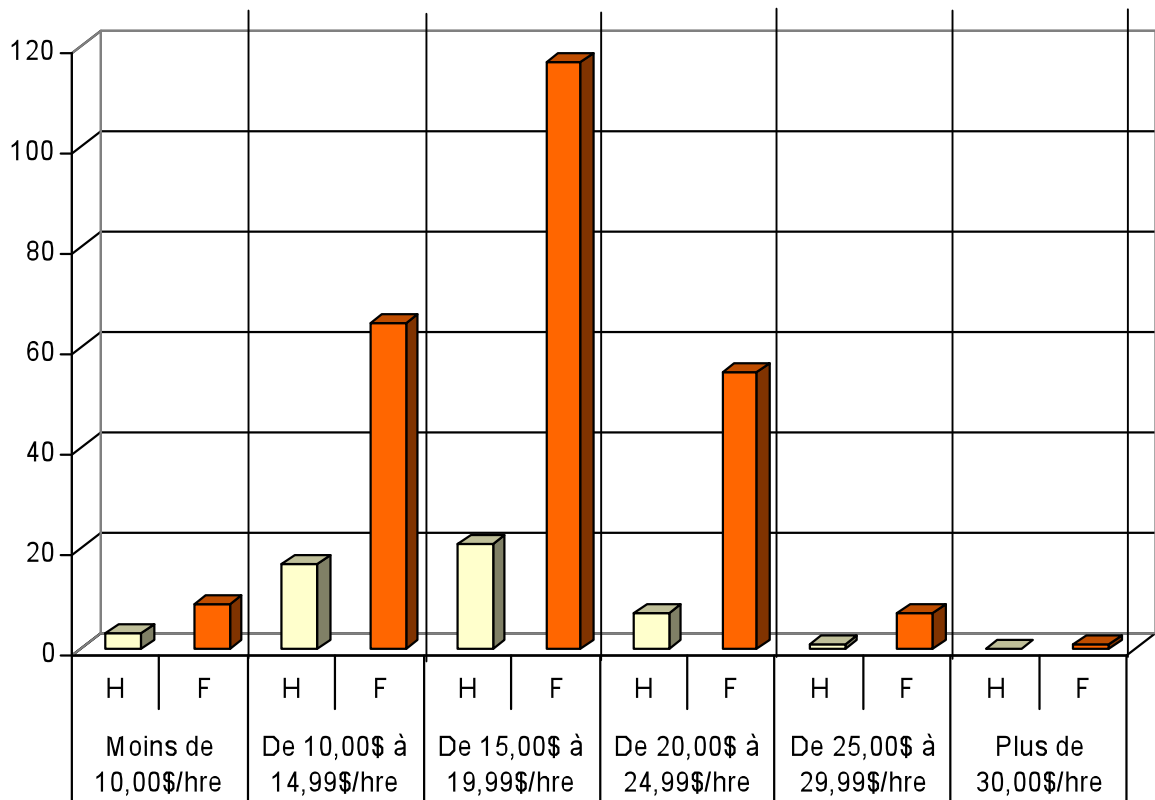
B-2) Âge des employé(e)s

- La tranche d'âge des 16-24 ans totalise 26% de toute la masse salariale. De ce nombre, 79% sont des femmes et 21% sont des hommes.
- La tranche d'âge des 25-34 ans est la plus élevée, comptant 42% de toute la masse salariale. De ce nombre 79% sont des femmes et 21% sont des hommes.
- La tranche d'âge des 35-44 ans totalise 19% de toute la masse salariale. De ce nombre, 86% sont des femmes et 14% sont des hommes.
- La tranche d'âge des 45-55 ans totalise 20% de toute la masse salariale. De ce nombre, 92% sont des femmes et 8% sont des hommes.
- La tranche d'âge des 55-64 ans totalise 12% de toute la masse salariale. De ce nombre, 87% sont des femmes et 13% sont des hommes.
- Finalement, les employés de 65 ans et plus représentent moins de 1% de la masse salariale totale comprenant 1 femme et 1 homme.

B-3) Salaire horaire des employé(e)s

Concernant le salaire horaire des employés :

- 4% d'entre eux gagne moins de 10,00\$ de l'heure
- 27 % d'entre eux gagne entre 10,00\$ et 14,99\$ de l'heure
- 46% d'entre eux gagne entre 15,00\$ et 19,99\$ de l'heure
- 20% d'entre eux gagne entre 20,00\$ et 24,99\$ de l'heure
- 3% d'entre eux gagne entre 25,00\$ et 29,99\$ de l'heure
- Moins de 1% d'entre eux gagne plus de 30,00\$ de l'heure



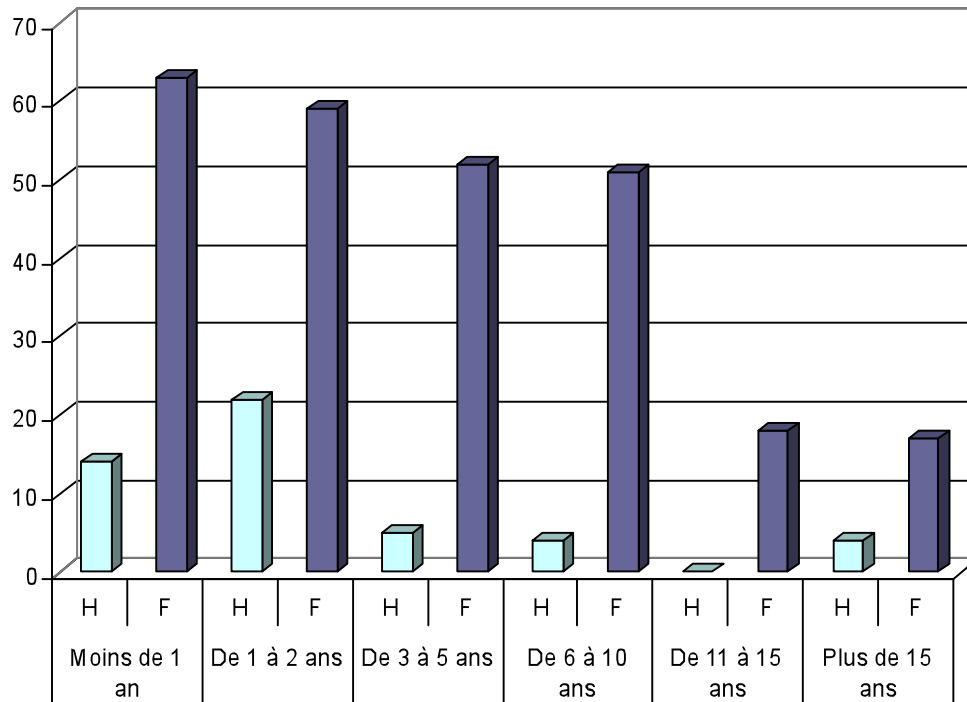
Dans la répartition des salaires, les proportions d'hommes/femmes sont de :

	Moins de 10,00\$/hre	De 10,00\$ à 14,99\$/hre	De 15,00\$ de 19,99\$/hre	De 20,00\$ à 24,99\$/hre	De 25,00\$ à 29,99\$/hre	Plus de 30,00\$/hre
H	25%	21%	15%	11%	12%	0%
F	75%	79%	85%	89%	88%	100%

B-4) Ancienneté des employé(e)s

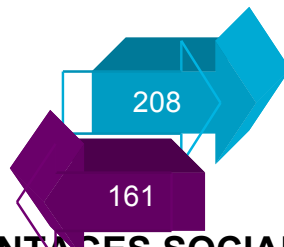
La majorité des employés, soit une proportion de 69%, ont 5 ans et moins d'ancienneté.

- 25% moins d'une année d'ancienneté
- 26% de 1 à 2 ans d'ancienneté
- 18% de 3 à 5 ans d'ancienneté
- 18% ont de 6 à 10 ans d'ancienneté
- 6% ont de 11 à 15 ans d'ancienneté
- 7% ont plus de 15 ans d'ancienneté



B-5) Roulement du personnel dans l'organisme

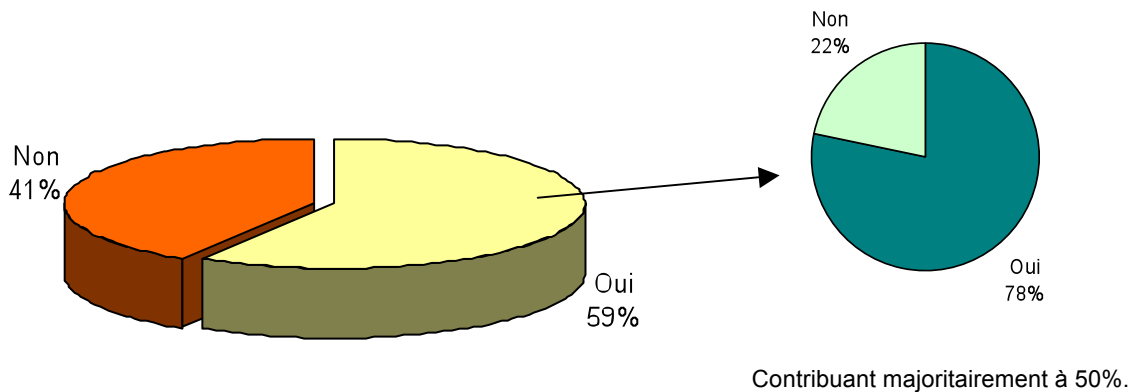
Au cours des trois dernières années, en tenant compte de toutes les personnes embauchées et rémunérées à salaire (permanentes ou temporaires à temps plein ou temps partiel, excluant les travailleurs autonomes) 208 personnes ont été embauchées et 161 personnes ont cessé de travailler pour les organismes répondants (départ, licenciement, mise à pied, retraite, etc.). Cela donne un roulement de personnel de 51%.



C- LES AVANTAGES SOCIAUX DANS L'ORGANISME

C-1) L'organisme offre-t-il un régime d'assurance collective à ses employé(e)s?
59% des organismes offrent un régime d'assurance collective à leurs employé(e)s.

C-2) L'employeur contribue-t-il au paiement des primes de l'assurance collective?
Une proportion de 78% des organismes offrant un régime d'assurance collective y contribue, la majorité cotisant à 50/50.



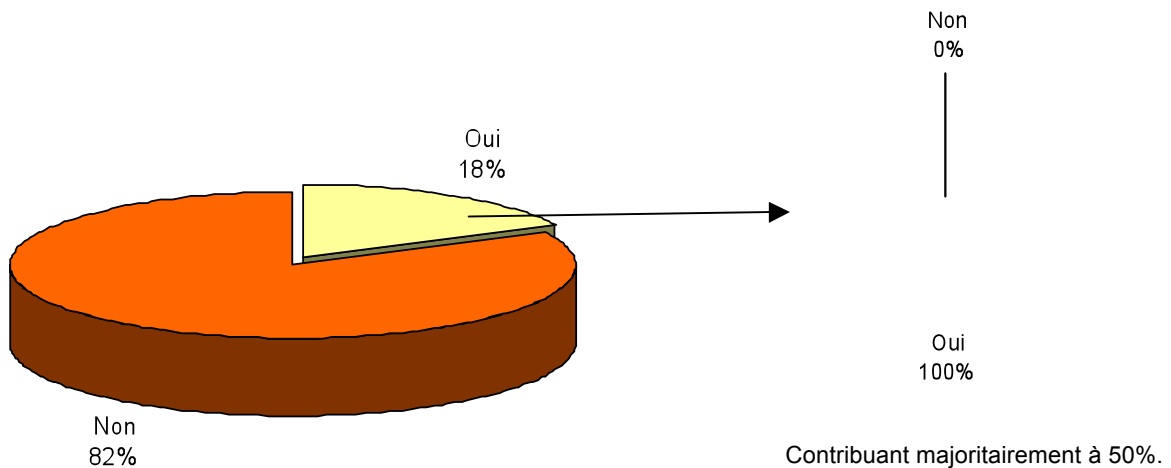
C-3) D'après vous, votre équipe de travail considère la question du régime d'assurance collective comme étant...
79% estiment que leurs employé(e)s considèrent la question des assurances collectives comme étant « importante » à « très importante ».

C-4) L'organisme offre-t-il un régime de retraite à ses employé(e)s?

18 % des organismes offrent un régime de retraite à leurs employé(e)s.

C-5) L'employeur contribue-t-il au paiement des primes de fonds de retraite?

Une proportion de 100% des organismes offrant un régime de retraite y contribue, la majorité cotisant à 50/50.



C-6) D'après vous, votre équipe de travail considère la question du régime de retraite comme étant...

Finalement, 51% des répondants estiment que leurs employé(e)s considèrent la question du régime de retraite comme étant « importante » à « très importante ».

Merci d'avoir participé à cette compilation.

En espérant que ces données vous seront utiles